

CHAPITRE 4

STRATÉGIES, POLITIQUES ET PRATIQUES DES **DONATEURS**

RESUMÉ

Le premier Examen global de l'Aide pour le commerce a montré que la plupart des donateurs avaient adopté une stratégie dans ce domaine – ou étaient en train de le faire – et que leur programme de travail ordinaire faisait, à bien des égards, une plus large place aux questions commerciales. Ce deuxième rapport de suivi OCDE/OMC révèle l'existence d'une dynamique qui contribue au maintien de l'Initiative Aide pour le commerce au premier plan des stratégies de développement des donateurs. Ces derniers ont été plus nombreux à participer au deuxième exercice de suivi, et leurs réponses montrent clairement que l'aide pour le commerce prend de plus en plus d'importance dans leurs programmes est qu'elle sera sans doute maintenue, voire élargie, à moyen terme.

La plupart des donateurs ont aujourd'hui des stratégies opérationnelles axées spécialement sur l'aide pour le commerce, ou ont fait du commerce un élément central de leur politique ou de leur stratégie de développement. Certains donateurs, qui ont adopté une stratégie avant la Conférence ministérielle de l'OMC de décembre 2005, ont formulé ensuite – dans des déclarations ou des discours de politique générale – de nouvelles orientations stratégiques qui tiennent compte de l'évolution du contexte de l'Initiative Aide pour le commerce. Conformément à leur objectif général de réduction de la pauvreté, les donateurs orientent leur soutien aux activités liées au commerce dans un sens favorable aux pauvres de manière à accélérer la réalisation des OMD.

L'importance grandissante du commerce dans les stratégies des donateurs est illustrée aussi par l'augmentation du volume de l'aide pour le commerce. En dépit de la récession mondiale, de nombreux donateurs ont indiqué qu'ils entendaient accroître encore leur assistance au cours des prochaines années. La plupart des donateurs du CAD sont sur le point de tenir, ou ont d'ores et déjà tenu, les engagements qu'ils ont pris en 2005 en matière d'aide pour le commerce (voir le chapitre 3). Les donateurs, en particulier les donateurs européens et les petits donateurs émergents, utilisent de plus en plus les canaux multilatéraux pour acheminer l'aide pour le commerce. Nombreux sont ceux qui utilisent le CIR pour fournir une aide pour le commerce aux PMA – à titre de contribution financière à son fonds d'affectation spéciale multidonateurs.

Le commerce est de plus en plus intégré dans les programmes d'aide, et il occupe aujourd'hui une place plus importante dans le dialogue avec les pays partenaires. Les donateurs renforcent leur capacité de répondre à la demande croissante d'aide pour le commerce en affectant à l'aide davantage de ressources, en renforçant leurs compétences internes et en sensibilisant les décideurs et les praticiens au siège et sur le terrain. De plus, ils s'alignent sur les procédures et systèmes des pays partenaires et ils prennent des initiatives conjointes et soutiennent des actions de coopération Sud-Sud ou triangulaire.

Les auto-évaluations révèlent que les donateurs suivent et évaluent systématiquement, du point de vue quantitatif et qualitatif, les projets et programmes liés au commerce, conformément à des directives génériques. Nombre d'entre eux prennent des mesures pour faire en sorte que leurs cadres d'évaluation respectifs soient davantage axés sur les résultats. L'équipe spéciale de l'OMC chargée de l'Aide pour le commerce ayant souligné la «nécessité [d'obtenir des] résultats concrets et visibles sur le terrain», la plupart des donateurs suivent l'impact potentiel de leurs activités sur les performances commerciales. Et la plupart procèdent au suivi et à l'évaluation dans un cadre participatif, parfois par le biais d'initiatives conjointes avec les gouvernements des pays partenaires.

Les observations qui précèdent montrent que l'Initiative Aide pour le commerce a permis, à ce jour, de galvaniser le soutien politique et de mobiliser des ressources financières accrues auprès des donateurs. La fourniture de l'aide pour le commerce s'est elle aussi améliorée. Surtout, malgré la crise financière et économique actuelle, les donateurs ont réaffirmé leur volonté de poursuivre leur aide et de maintenir l'élan.

INTRODUCTION

Ce chapitre examine les auto-évaluations de la fourniture et de l'impact de l'aide pour le commerce effectuées par les donateurs depuis le rapport de 2007, en s'appuyant sur les conclusions du questionnaire qui leur a été adressé en 2009.¹ Sur les 70 donateurs interrogés, 57 ont répondu (38 donateurs bilatéraux et 19 organisations régionales et multilatérales), soit un taux de réponse de 81 pour cent. Ensemble, ces 57 donateurs fournissent plus de 90 pour cent de l'aide pour le commerce au niveau mondial.²

L'objectif de ce chapitre est de mettre en évidence les progrès accomplis depuis le premier Examen global de l'Aide pour le commerce effectué en novembre 2007, notamment les progrès dans la mise en œuvre des stratégies d'aide pour le commerce, et de mesurer les résultats tangibles obtenus par la communauté des donateurs grâce à des processus, des projets et des programmes d'aide pour le commerce efficaces. Cet exercice permet aux pays de comparer leurs forces et leurs faiblesses, d'identifier les lacunes dans la mise en œuvre et les moyens d'y remédier, et de suivre les progrès accomplis dans le temps. Il permet aussi aux pays partenaires et aux donateurs de se faire une idée précise de l'impact de leurs efforts en matière d'aide pour le commerce. Le fait de pouvoir démontrer des résultats positifs peut susciter un soutien politique et public accru parmi les donateurs et les pays partenaires, et peut aussi infléchir le

comportement des donateurs. Et cela peut permettre d'améliorer les résultats, d'accroître la responsabilité et la transparence et de renforcer l'apprentissage et l'acquisition de connaissances.

Le reste du chapitre est organisé comme suit. La section III met en lumière les progrès récents des donateurs dans l'élaboration de stratégies opérationnelles d'aide pour le commerce. La section IV examine comment les donateurs traduisent ces stratégies en programmes concrets qu'ils exécutent conformément à la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide. Les différentes mesures prises par les donateurs pour améliorer la qualité de leurs programmes d'aide pour le commerce sont décrites dans la section V, et la section VI conclut l'analyse en rappelant qu'il importe d'entretenir l'élan de l'Initiative Aide pour le commerce. Enfin, les réponses des donateurs sont reproduites intégralement sur le CD-ROM qui accompagne le rapport.

QUELLES SONT LES STRATÉGIES ET LES PRIORITÉS ?

Le premier Examen global a révélé que la plupart des donateurs avaient élaboré des stratégies d'aide pour le commerce ou étaient en train de le faire, et que leur soutien accru au commerce s'exprimait dans de nombreux aspects de leur programme de travail ordinaire.³ Les dernières auto-évaluations montrent qu'il existe une véritable dynamique permettant de maintenir l'Initiative Aide pour le commerce au premier plan des stratégies de développement des donateurs. Le taux de participation de ces derniers au processus d'auto-évaluation a progressé depuis le premier exercice de suivi en 2007⁴, et leurs réponses montrent clairement que l'aide pour le commerce prend de plus en plus d'importance dans leurs programmes et qu'elle sera vraisemblablement maintenue, voire élargie, à moyen terme. Depuis le premier examen, plusieurs autres donateurs ont élaboré des cadres stratégiques ou des principes opérationnels axés spécialement sur l'aide pour le commerce, ou ont fait du commerce un élément central de leur politique ou de leur stratégie de développement. Certains donateurs, qui ont adopté une stratégie avant la Conférence ministérielle de l'OMC de décembre 2005, ont ensuite formulé de nouvelles orientations stratégiques qui tiennent compte de l'évolution du contexte dans lequel s'inscrit le programme d'aide pour le commerce.

Cette section met en lumière les progrès accomplis récemment par les donateurs dans la formulation de cadres stratégiques pour répondre à la demande croissante d'aide pour le commerce et décrit leurs principaux objectifs et leurs modalités de fourniture de l'aide.

Les donateurs ont des stratégies d'aide pour le commerce opérationnelles.

Les principaux donateurs d'aide pour le commerce (États-Unis, Japon, Communauté européenne, Banque mondiale) ont tous mis en place des principes opérationnels pour intensifier leurs efforts.

Les États-Unis ont adopté en 2008 une nouvelle stratégie de développement (*Assurer l'avenir : une stratégie pour la croissance*), qui fait fond sur la stratégie de renforcement des capacités commerciales de 2003 et guide l'action menée par l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) pour aider les pays en développement à parvenir à une croissance soutenue, entre autres, en renforçant leur compétitivité commerciale.⁵ La politique des États-Unis en matière d'assistance liée au commerce s'inscrit aussi dans le cadre global de son aide au développement (*Cadre stratégique pour l'aide extérieure*) qui fait partie du pilier « croissance économique ». Outre le canal de l'USAID, la Millennium Challenge Corporation (MCC) achemine les fonds destinés à l'aide pour le commerce, qui fait partie des diverses activités de la MCC regroupées dans un compte « Défi du Millénaire ». Selon les États-Unis, plus de la moitié des fonds que la MCC a alloués entre 2005 et 2008 relèvent de l'aide pour le commerce.

Le Japon a poursuivi la mise en œuvre de son Initiative de développement pour le commerce, ensemble complet de mesures lancé en 2005 pour aider les pays à faible revenu à tirer plus d'avantages du système commercial multilatéral. Dans le cadre de cette initiative, le Japon divise son aide au développement en trois volets – soutien de l'offre (*produire*), soutien de la distribution et des exportations (*vendre*) et soutien de l'accès aux marchés (*acheter*) – et fournit une assistance technique et financière pour chacun de ces trois volets. En outre, il a renforcé son engagement en faveur de l'aide pour le commerce en annonçant une augmentation de l'aide à l'Afrique subsaharienne, en particulier dans les domaines de l'infrastructure régionale et de l'énergie, lors de la Quatrième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD-IV), qui s'est tenue en mai 2008.⁶

La Stratégie d'Aide pour le commerce de l'UE⁷ a pour objectif de soutenir collectivement⁸ l'intégration des pays en développement dans le système commercial multilatéral. Elle comporte une section distincte consacrée au soutien apporté aux pays ACP pour les aider dans leurs efforts d'intégration régionale, notamment dans les négociations en cours sur des accords de partenariat économique (APE).⁹ Ce cadre stratégique, qui est orienté clairement vers la réalisation des OMD, prévoit des actions

prioritaires et des objectifs financiers concrets à court et moyen termes pour augmenter et élargir l'aide pour le commerce proportionnellement à l'augmentation de l'APD totale. Il s'organise autour de cinq piliers : i) respecter l'engagement pris conjointement par la CE et les États membres au sujet de l'assistance liée au commerce, ii) améliorer la qualité de l'aide pour le commerce et son orientation en faveur des pauvres, iii) fournir l'aide conformément aux principes de l'efficacité de l'aide, iv) soutenir les processus d'intégration régionale des pays ACP et v) permettre un processus de suivi et de notification efficace.

Lors du premier Examen global effectué en 2007, la Banque mondiale a présenté sa stratégie commerciale à plusieurs volets visant à renforcer encore son action en matière d'aide pour le commerce. Depuis, cette stratégie est devenue opérationnelle dans sept grands domaines : i) soutien accru des programmes nationaux et régionaux relatifs au commerce et à la compétitivité, notamment analyse des politiques, prêts et assistance technique, ii) octroi de ressources supplémentaires pour l'infrastructure liée au commerce, iii) extension des programmes de financement du commerce par le biais de la SFI, iv) augmentation de l'aide accordée pour la facilitation des échanges et la logistique, v) investissements accrus dans la formation et le renforcement des capacités à l'intention des décideurs, vi) élaboration d'outils et d'indicateurs pour aider les pays à analyser les obstacles au commerce et vii) poursuite du développement de la recherche et des connaissances afin d'éclairer les grands débats de politique commerciale sur les moyens de mettre la mondialisation au service de la croissance et de la réduction de la pauvreté.

Les stratégies d'aide pour le commerce varient selon les donateurs.

Comme cela a été dit précédemment, la Stratégie d'Aide pour le commerce de l'UE couvre la Commission européenne et les États membres de l'UE. Elle vise à renforcer leurs efforts concertés visant à aider les pays en développement à s'intégrer dans le système commercial mondial et à mieux utiliser le commerce pour réduire la pauvreté. Elle encourage à accroître les efforts financiers et met fortement l'accent sur la qualité et les résultats, comme le préconisent la Déclaration de Paris et le Programme d'action d'Accra (voir l'encadré 4.1). En conséquence, les États membres de l'UE sont maintenant plus nombreux à appliquer le Code de conduite de l'UE sur la complémentarité et la division du travail. La Finlande, par exemple, concentre son aide pour le commerce dans les domaines où elle dispose d'un avantage comparatif par rapport aux autres donateurs et où elle peut apporter une valeur ajoutée.¹⁰

Encadré 4.1 Améliorer l'efficacité de l'aide : des aspirations aux actes

La Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide, adoptée en 2005, revêt une importance décisive car elle définit les principes qui permettraient de rendre l'aide plus efficace, elle énonce des engagements pratiques en faveur de nouveaux modes opératoires, elle fixe l'échéance de 2010 pour la réalisation des objectifs d'efficacité de l'aide sur la base d'indicateurs de progrès mesurables et elle établit un système de suivi. C'est dans cet esprit que les spécialistes de l'aide et de la politique commerciale des pays donateurs et des pays partenaires sont convenus, à l'unanimité, que les principes de la Déclaration de Paris devraient guider la fourniture de l'aide pour le commerce. Ce consensus a été un succès en soi, et c'est un pas important vers l'amélioration de l'efficacité de l'aide pour le commerce. Même s'il existe une forte dynamique politique, des efforts soutenus et une attention suivie seront nécessaires pour maintenir l'initiative à l'ordre du jour de la communauté internationale et pour appliquer plus largement les principes d'efficacité de l'aide.

Le Forum de haut niveau, tenu à Accra en 2008, portait sur l'application de ces principes dans la pratique; il a été l'occasion d'examiner à mi-parcours la question de la responsabilité des parties prenantes et de réaffirmer et redéfinir, le cas échéant, les engagements pris. Il est évident que, dans l'ensemble, des progrès ont été accomplis, mais il faudra dans bien des cas les accélérer si l'on veut atteindre les objectifs en 2010. L'enquête de suivi effectuée en 2008 a montré que trois des 12 objectifs en matière d'efficacité de l'aide peuvent être atteints d'ici à 2010 (alignement et coordination de la coopération technique, mise en place de systèmes fiables de gestion des finances publiques (GFP) et passage progressif à une aide non liée). Trois autres pourraient l'être également, mais pour cela, il faudrait redoubler d'efforts au niveau national (éviter la mise en place par les donateurs de structures parallèles de mise en œuvre, enregistrement précis des apports d'aide dans les budgets nationaux et plus grande prévisibilité de l'aide au cours de l'année où elle est prévue). Cependant, les efforts faits pour atteindre six des objectifs ont pris du retard et il sera difficile de les atteindre si les pays partenaires et les donateurs n'intensifient pas leur action. C'est en particulier le cas des objectifs suivants : les pays rendent leurs stratégies de développement opérationnelles; les donateurs utilisent les systèmes nationaux de GFP et de passation des marchés publics; les donateurs coordonnent leurs mécanismes de fourniture de l'aide, leurs missions et leurs études par pays; les pays élaborent des cadres appropriés pour suivre les résultats de développement; et des mécanismes de responsabilité mutuelle sont établis au niveau des pays. Les progrès varient considérablement selon les donateurs et les pays partenaires, certains sont allés bien au-delà des engagements énoncés dans

la Déclaration de Paris et offrent d'excellents exemples de ce qui peut-être réalisé. Mais il y a encore trop de comportements qui nuisent à l'efficacité de l'aide.

Les ministres des pays en développement et des pays donateurs ont approuvé le Programme d'action d'Accra, qui identifie trois défis majeurs dont dépend aussi le succès de l'Initiative d'Aide pour le commerce :

- ▶ **Le renforcement de l'appropriation par les pays :** élargir le dialogue national sur le développement; renforcer la capacité des pays en développement de conduire et gérer le développement; consolider et utiliser le plus possible les systèmes des pays en développement.
- ▶ **La mise en place de partenariats plus efficaces et inclusifs :** réduire la fragmentation coûteuse de l'aide; améliorer le rapport coûts résultats de l'aide; accueillir tous les partenaires de développement et collaborer avec eux; approfondir le dialogue avec les organisations de la société civile; adapter les politiques d'aide pour les pays en situation précaire.
- ▶ **L'obtention de résultats de développement dont on rend compte de manière transparente :** mettre l'accent sur l'obtention de résultats; rendre mieux compte des résultats au public de façon plus transparente; continuer à modifier la nature de la conditionnalité pour favoriser l'appropriation; rendre l'aide plus prévisible à moyen terme.

En outre, il y a plusieurs autres points qui sont essentiels pour améliorer l'efficacité de l'aide :

- ▶ Mettre l'accent non plus sur les apports et la conditionnalité mais sur la responsabilité mutuelle des résultats obtenus.
- ▶ Être pragmatique en matière de planification : s'il est difficile de parvenir à un consensus sur un "plan parfait", être prêt à commencer la mise en œuvre en mesurant les résultats et en améliorant le plan au fur et à mesure.
- ▶ Placer le renforcement des capacités et des institutions au centre des programmes et stratégies sectoriels, mais éviter de considérer l'assistance technique comme la seule solution.
- ▶ Donner la priorité à l'alignement plutôt qu'à l'harmonisation (des procédures) entre donateurs.
- ▶ Promouvoir des mécanismes pragmatiques d'appropriation démocratique et d'implication des parties prenantes.
- ▶ Faire en sorte que tous les acteurs disposent de connaissances et d'incitations appropriées.

Comme prévu, l'attachement aux principes de la Déclaration de Paris et du Programme d'action d'Accra a été souligné dans les rapports d'auto-évaluation de l'aide pour le commerce présentés par les pays partenaires et les donateurs.

Plusieurs États membres de l'UE se sont dotés de stratégies – avec des lignes directrices et des instructions supplémentaires – qui complètent et soutiennent la Stratégie d'Aide pour le commerce de l'UE. Depuis 2007, la Belgique, la Finlande¹¹, l'Irlande et le Royaume-Uni¹² ont élaboré une stratégie spécifique d'aide pour le commerce, et d'autres États membres de l'UE – tels que l'Autriche, la République tchèque, la Grèce, la Pologne et l'Espagne – ont fait de cette aide un domaine prioritaire ou un poste budgétaire distinct dans le cadre de leur politique de développement. L'Allemagne, la Lettonie, la Lituanie et les Pays Bas inscrivent explicitement leur stratégie dans le cadre de celle de l'UE – y compris le niveau des contributions financières, les priorités et les mécanismes de fourniture. Enfin, la France, l'Italie, la République slovaque et la Suède sont en train d'élaborer une stratégie d'aide pour le commerce ou prévoient de le faire. Les États membres de l'UE et la CE s'efforcent ensemble de définir des pratiques optimales et des indicateurs pour mettre en place un cadre effectif de suivi et d'évaluation de l'aide pour le commerce.

Pour certains donateurs bilatéraux, le commerce est un élément essentiel de leurs documents de stratégie sur la coopération pour le développement. Par exemple, les activités du Canada liées au commerce sont guidées par la *Politique de développement du secteur privé* de 2003 et par la *Stratégie de développement durable* (dans le cadre de son soutien à un développement économique équitable) dans lesquelles le commerce est considéré comme un instrument essentiel de croissance et de développement. La stratégie adoptée par la Suisse pour soutenir l'aide pour le commerce est fondée sur les *crédits-cadres 2009-2012*, dont elle fait partie intégrante et qui vise notamment à façonner une forme de mondialisation propice au développement. D'autres donateurs ont renforcé les liens avec le commerce dans leurs stratégies existantes. Par exemple, le Ministre australien du commerce a récemment prononcé une allocution (à l'occasion de la *Conférence biennale Sir Alan Westerman* en octobre 2008) dans laquelle il a présenté les nouvelles orientations stratégiques de l'Australie en matière d'aide pour le commerce¹³ pour les années à venir. De même, la *politique de croissance économique et de revenus* adoptée par la Nouvelle-Zélande en 2008 renforce l'engagement en faveur de l'aide pour le commerce.

Pour certaines organisations multilatérales comme l'Agence de coopération et d'information pour le commerce international (ACICI), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Centre du commerce international (CCI) et l'Organisation mondiale des douanes (OMD), c'est leur mandat qui définit essentiellement leur stratégie d'aide pour le commerce puisque leur mission première est étroitement liée aux objectifs

de l'aide pour le commerce. Le FMI oriente ses activités relatives à l'aide pour le commerce conformément à son mandat plus vaste, qui est de promouvoir la stabilité financière mondiale et des régimes de change ordonnés. Il soutient en particulier les réformes liées au commerce et l'ajustement aux modifications des politiques commerciales en fournissant une assistance technique, un soutien financier et des conseils de politique économique.

Conformément aux engagements énoncés dans les OMD et dans les résultats du Sommet mondial de 2005, les organisations du système des Nations Unies ont entrepris, collectivement et individuellement, de redoubler d'efforts pour mettre en œuvre l'Initiative Aide pour le commerce. La CNUCED a adopté une stratégie en la matière qui découle de son rôle en tant que point focal du système pour la gestion intégrée du commerce et du développement. L'ONUDI s'est dotée d'un service chargé du renforcement des capacités commerciales, qui est l'une de ses trois priorités, thématiques, afin de mieux répondre aux défis et aux besoins des pays partenaires. Sa stratégie d'aide pour le commerce repose sur la formation de partenariats stratégiques avec d'autres organisations pour maximiser l'impact. L'engagement politique du PNUD en faveur de l'Initiative Aide pour le commerce est souligné dans son plan stratégique 2008-2011 et dans son programme global 2009-2011, qui donnent tous deux la priorité au renforcement de la capacité des pays en développement de s'intégrer dans l'économie mondiale. En outre, le PNUD copréside (avec le Département des affaires économiques et sociales [DAES] de l'ONU) le Groupe de réflexion sur le retard pris dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD8) qui examine les progrès du partenariat mondial dans la réalisation de ces objectifs.¹⁴

Les stratégies des commissions économiques régionales de l'ONU sont naturellement axées sur les priorités régionales, et mettent donc l'accent avant tout sur l'assistance au niveau régional. La Commission économique pour l'Afrique (CEA) a un programme de travail fondé sur quatre piliers, dont deux concernent le renforcement des capacités commerciales. En mai 2008, la CEA, la BAFD et l'OMC ont établi conjointement un groupe de travail africain sur l'aide pour le commerce qui est chargé de conduire et de coordonner – en consultation avec les communautés économiques et les pays de la région – les activités liées au commerce en Afrique et de faire en sorte que la dimension régionale de l'aide pour le commerce soit élargie de manière appropriée. La Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) fournit aux pays en développement de la région, en collaboration avec l'OMC, une assistance technique liée au commerce dans le cadre de ses activités de base en matière de commerce et d'investissement.

Les banques régionales ont elles aussi des approches différentes de l'aide pour le commerce. La BAfD, qui n'a pas de stratégie explicite d'aide pour le commerce, consacre environ 90 pour cent de son portefeuille à des activités relevant de la catégorie générale de l'aide pour le commerce (infrastructure, agriculture et développement rural). L'aide pour le commerce est aussi une question transversale dans la prochaine stratégie d'intégration régionale de la BAfD. Après sa réorganisation, la BID a créé un nouveau Secteur intégration et commerce, placé sous la vice-présidence secteurs et savoirs. Ce secteur est chargé de superviser l'Aide pour le commerce au sein de la BID, en se fondant sur les objectifs stratégiques suivants : i) renforcer les compétences internes en matière de commerce et d'intégration, ii) intégrer le commerce dans les programmes de développement des pays partenaires de la région et dans les opérations de la Banque, iii) résoudre les problèmes de coopération transfrontières au moyen d'approches régionales et iv) renforcer la collaboration interinstitutions.

Un développement favorable aux pauvres est essentiel pour faire face à la récession mondiale et atteindre les OMD.

Le deuxième exercice de suivi OCDE-OMC a lieu à un moment où le monde traverse la plus grave crise économique qu'il ait connue depuis des générations. Les flux d'APD vont certainement diminuer du fait du ralentissement de la croissance et de la récession dans les pays donateurs, et il se peut que les budgets d'aide soient modifiés pour répondre aux besoins humanitaires – peut-être au détriment d'activités stimulant la croissance économique comme l'aide pour le commerce (voir le chapitre 1). Avant même que la crise éclate, les donateurs n'étaient pas près d'atteindre les objectifs d'APD fixés au Sommet de Gleneagles.¹⁵ Malgré les progrès accomplis récemment à cet égard¹⁶, certains craignent que les pays développés prennent encore plus de retard dans l'exécution de leur engagement d'accroître le volume de l'aide (qui est souvent calculé en pourcentage du revenu national) à mesure que les revenus nationaux diminuent et que les gouvernements revoient leurs priorités budgétaires.

Nonobstant ces pressions, le message qui ressort des réponses de nombreux donateurs est clair : ils ont la ferme volonté de favoriser un développement durable et de soutenir une progression plus rapide vers les OMD et la réduction de la pauvreté. Il apparaît aussi que les donateurs sont conscients des conséquences potentiellement catastrophiques d'une réduction de l'aide et de l'absence d'action pour protéger les plus vulnérables. En conséquence leurs stratégies ont une forte orientation

pro-pauvres. Par exemple, le soutien du PNUD en matière d'aide pour le commerce vise essentiellement à renforcer la capacité des pays partenaires de tirer parti du commerce pour réduire la pauvreté et atteindre les OMD. Les pays membres de la CNUCED lui ont récemment donné pour instruction de renforcer son travail sur les liens entre le commerce, les OMD et la réduction de la pauvreté.¹⁷ Les États-Unis veillent à ce que les programmes financés par la MCC stimulent la croissance économique d'une façon qui procure des bénéfices tangibles aux pauvres, en évaluant ex ante le rendement économique des programmes, leur effet sur les pauvres et leur faisabilité. L'Initiative de développement en faveur du commerce lancée par le Japon met l'accent, quant à elle, sur le soutien des entreprises locales et la création d'emplois dans les communautés rurales par le biais du programme « *Un village, un produit* », qui encourage les exportations des PMA et des autres pays à faible revenu.

Des pays comme le Canada, la Nouvelle-Zélande, la Norvège et plusieurs donateurs de l'UE mettent l'accent sur les activités visant à remédier aux inégalités qui entravent la croissance et la réduction de la pauvreté ou qui limitent l'effet de la croissance sur le recul de la pauvreté. Leurs programmes visent à donner aux plus vulnérables (les femmes, par exemple) les moyens de participer au commerce mondial sur une base équitable. La Banque mondiale a affiné son approche de l'aide pour le commerce suite à l'évaluation indépendante de ses activités liées au commerce, effectuée en 2006¹⁸, qui recommandait d'accorder une plus grande attention aux effets des réformes commerciales et des chocs externes sur la pauvreté et la répartition des revenus afin d'y remédier.

Pour respecter l'engagement d'accroître l'impact de l'aide pour le commerce sur la réduction de la pauvreté, les donateurs de l'UE alignent leur stratégie sur celle de l'Union européenne, qui fait de la croissance pro-pauvres et inclusive l'un de ses cinq objectifs stratégiques. Tout le monde reconnaît qu'il faut chercher à mieux comprendre les liens entre le commerce, la pauvreté et l'inégalité et à déterminer comment l'aide pour le commerce peut contribuer au mieux à la réduction de la pauvreté. Dans ce contexte, la Suède et le Royaume-Uni ont pris l'initiative de travaux pour formuler des orientations pratiques en vue de *promouvoir une croissance inclusive et la réduction de la pauvreté*.

Enfin, l'aide pour le commerce peut permettre aux pays pauvres d'atténuer certains effets de la crise économique et de s'attaquer aux contraintes sous-jacentes qui freinent la croissance, de manière à faciliter la reprise à terme. L'Australie, par exemple, soutient que « *la poursuite de la libéralisation du commerce, conjuguée à la mise en œuvre de réformes structurelles appropriées, sera essentielle pour rétablir la confiance et ramener l'économie mondiale sur le chemin de la croissance* ». Le Fonds fiduciaire de la BID pour la promotion du commerce et la réduction de la pauvreté soutient l'analyse des effets redistributifs de l'intégration du commerce et la mise en œuvre de stratégies, de politiques et instruments favorables aux pauvres dans les domaines du commerce et de l'intégration.

Les circuits multilatéraux sont de plus en plus utilisés.

Le financement par le biais d'organisations ou d'initiatives multilatérales (fonds d'affectation spéciale multidonateurs, approches programmatiques) semble être la pratique la plus courante, en particulier parmi les donateurs de l'UE. Au Royaume-Uni, par exemple, plus de 60 pour cent des fonds affectés à l'aide pour le commerce sont acheminés par l'intermédiaire d'organisations multilatérales.¹⁹ Pour améliorer l'alignement et l'harmonisation, certains donateurs (Allemagne, Australie, Espagne, Finlande, Irlande, Norvège et Royaume-Uni, par exemple) prévoient d'augmenter ce pourcentage dans les prochaines années. Le CIR, en particulier, est largement considéré comme un outil important pour l'élaboration d'analyses et de stratégies conjointes aux niveaux national et mondial.²⁰ De nombreux donateurs (CE et États membres de l'UE, Corée, Suisse, par exemple) soulignent qu'ils ont augmenté leur engagement et leurs contributions budgétaires au programme du CIR. La stratégie de l'UE, par exemple, considère le CIR comme une plate-forme essentielle pour les donateurs pour promouvoir l'intégration des questions commerciales dans les stratégies de développement des PMA et pour améliorer l'harmonisation et l'alignement des apports d'aide pour le commerce dans chaque pays.

Les organismes multilatéraux signalent aussi une augmentation de la part des activités d'aide pour le commerce financées au moyen de ressources complémentaires ou extrabudgétaires. Par exemple, les fonds fiduciaires alimentés par des contributions volontaires sont, de plus en plus, la principale source de financement des activités de coopération technique de la

CNUCED dans le domaine du commerce (ils représentaient 88 pour cent des dépenses totales consacrées à ces activités en 2007). La Banque mondiale, quant à elle, a créé deux fonds fiduciaires : i) la facilité pour la facilitation du commerce, nouveau fonds fiduciaire de coopération technique fondé sur la demande et destiné à améliorer la fourniture de l'aide et l'exécution des projets visant à faciliter le commerce dans les pays en développement, et ii) le fonds fiduciaire multidonateurs pour le commerce et le développement, qui fournit des ressources additionnelles à l'appui de la stratégie commerciale de la Banque aux niveaux national, régional et mondial.²¹ La BID a également lancé un fonds fiduciaire multidonateurs, le Fonds thématique stratégique pour l'Aide pour le commerce, afin de soutenir la mise en œuvre d'activités prioritaires liées au commerce en Amérique latine et dans les Caraïbes. Cela pourrait accroître le financement par la BID des activités d'aide pour le commerce au moyen de ressources complémentaires affectées (qui représente actuellement 7 pour cent des dépenses totales).

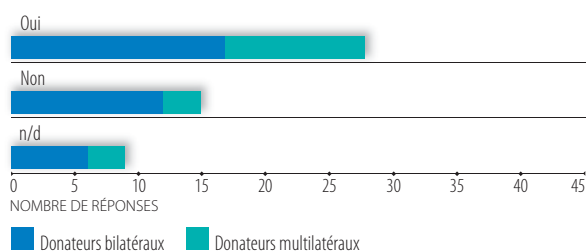
L'Afrique est considérée comme le destinataire prioritaire de l'aide.

La plupart des donateurs considèrent l'Afrique subsaharienne comme le destinataire prioritaire de leur aide pour le commerce. L'accent marqué mis sur cette région se traduit par l'augmentation des apports qu'elle reçoit (voir le chapitre 3). Comme nous l'avons vu, la stratégie de l'UE insiste tout particulièrement sur l'augmentation de l'aide à l'Afrique, en particulier, pour relever les défis de l'intégration régionale. La stratégie d'aide pour le commerce de la Banque mondiale en Afrique subsaharienne est axée principalement sur les problèmes d'offre et de compétitivité de la région, en particulier sur les obstacles liés au climat d'investissement. Le Danemark, par exemple, a directement incorporé l'aide pour le commerce dans sa stratégie régionale pour l'Afrique subsaharienne, à laquelle il consacre la plus grande partie de son aide régionale. Le Japon renforce lui aussi son action en Afrique subsaharienne. Les autres régions fréquemment citées comme des priorités par les donateurs sont l'Asie, les Caraïbes et la région du Pacifique, en relation avec la négociation d'APE. La dimension régionale du soutien des donateurs est analysée plus en détail au chapitre 5.

Les bonnes pratiques sont recensées.

Tirant les leçons de leur expérience dans le domaine de l'assistance liée au commerce, plus de la moitié des donateurs ont adopté des pratiques optimales, ou sont en train de recueillir des éléments pour se faire une idée plus précise de leurs forces et de leurs faiblesses en matière d'aide pour le commerce (graphique 1). L'USAID a entrepris un vaste examen de ses projets antérieurs pour tenter d'identifier les pratiques optimales. Au niveau régional, les États-Unis sont en train d'élaborer une série de bonnes pratiques dans le cadre de leur initiative en faveur de la compétitivité de l'Afrique dans le monde (AGCI), notamment avec le *Compendium of Trade Related Success Stories* de 2007, qui présente des exemples d'aide apportée aux pays africains pour améliorer leur compétitivité commerciale. La France est en train d'évaluer son Programme de renforcement des capacités commerciales (PRCC) afin d'identifier les bonnes pratiques pour améliorer et développer les mesures prioritaires. La Commission européenne a lancé plusieurs initiatives, notamment pour mettre à jour ses directives techniques dans différents domaines de l'aide pour le commerce, pour identifier d'autres pratiques optimales (en partie en coopération avec les donateurs de l'UE) et pour effectuer une évaluation à mi-parcours de son assistance en Amérique latine, en Asie et dans les pays méditerranéens.²²

Graphique 4.1 Les donateurs ont élaboré un ensemble de bonnes pratiques



De nombreux donateurs disposent aussi d'instruments d'orientation ou d'évaluation opérationnels qui définissent les principes, les responsabilités et les dispositifs organisationnels permettant d'assurer l'application des pratiques optimales. L'Allemagne, par exemple, a établi un groupe de travail sur l'aide pour le commerce composé d'experts du ministère du commerce et des principaux organismes d'exécution afin de partager les pratiques optimales et d'élaborer des outils et des directives pour certaines mesures de soutien liées au commerce.

La Finlande considère le partage des bonnes pratiques comme l'un de ses principaux objectifs stratégiques. Comme cela a été dit plus haut, la Suède et le Royaume-Uni ont pris la tête des efforts faits par l'UE pour formuler des orientations afin de rendre les programmes d'aide pour le commerce plus favorables aux pauvres. Ces efforts sont engagés dans le cadre plus global de l'amélioration de l'efficacité de l'aide prévue dans le programme d'action d'Accra.

Plusieurs agences spécialisées font état de plusieurs initiatives en cours pour améliorer la conception et la fourniture de l'aide pour le commerce. La FAO prépare à ce sujet un certain nombre de documents sur l'aide pour le commerce en 2009. L'ONUDI prévoit d'exécuter une série de projets pilotes d'assistance technique qui s'inspireront de ses directives concernant les pratiques optimales. Elle a coordonné la rédaction en 2008 du premier *Guide des ressources interinstitutions sur le renforcement des capacités commerciales*, fruit d'un vaste effort de collaboration entre 21 organismes des Nations Unies.²³ Ce guide présente de façon exhaustive le large éventail de compétences et de services spécialisés que proposent les organismes des Nations Unies dans le domaine du renforcement des capacités commerciales.

Le FMI, quant à lui, ne fournit pas directement d'aide pour le commerce, mais son Bureau d'évaluation indépendant est en train d'examiner son approche des questions commerciales internationales. D'autres organisations, comme le CCI, le PNUD et la Banque mondiale, ont énoncé des pratiques optimales sous la forme de stratégies sectorielles (CCI, par exemple), de manuels opérationnels (PNUD, par exemple, *Trade and Human Development: How to Conduct Trade Needs Assessment in Transition Economies*) ou de lignes directrices pour l'évaluation (Banque mondiale, par exemple, *General Completion and Results Report*). Enfin, le Forum de coopération économique Asie Pacifique (APEC) procède régulièrement à un examen par les pairs, pour suivre l'application par ses membres des recommandations du Plan d'action d'Osaka, feuille de route stratégique pour la réalisation des objectifs de Bogor fixés par l'APEC, à savoir la libéralisation et l'ouverture du commerce et de l'investissement dans la région Asie-Pacifique.

COMMENT L'AIDE EST-ELLE FOURNIE ?

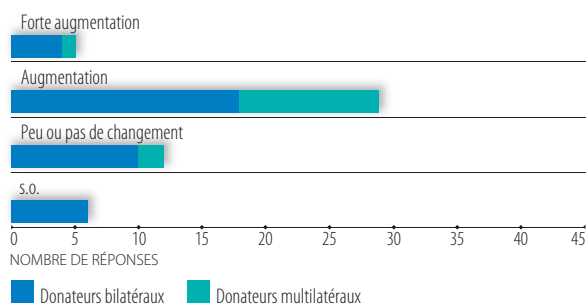
Le commerce est de plus en plus intégré dans les programmes des donateurs, et il occupe aujourd'hui une place plus importante dans le dialogue avec les pays partenaires. Les donateurs prennent des mesures pour renforcer leur capacité de répondre à la demande croissante d'aide pour le commerce en affectant à celle-ci plus de ressources, en renforçant leurs compétences internes et en sensibilisant les décideurs et les praticiens au siège et sur le terrain.

Cette section décrit comment les donateurs – individuellement ou collectivement – mettent en œuvre sur le terrain leurs stratégies d'aide pour le commerce et traduisent leurs engagements en programmes et projets concrets. Elle montre aussi comment les donateurs rendent opérationnels les principes de la Déclaration de Paris.

Les donateurs enregistrent une demande croissante d'aide pour le commerce ...

Plus des deux tiers des donateurs (34 sur 52) indiquent que la demande d'aide pour le commerce de la part des pays partenaires a augmenté, parfois fortement (graphique 4). Cette demande croissante émane généralement i) de pays concernés par les négociations commerciales en cours ou les accords commerciaux, ii) de pays voisins ou ayant une proximité régionale, ou iii) des pays ayant des liens culturels, linguistiques ou historiques.

Graphique 4.2 La demande augmente



L'augmentation de la demande des pays insulaires du Pacifique, par exemple, reflète l'importance croissante des questions commerciales dans le contexte de la négociation d'APE et de l'Accord du Pacifique pour le renforcement des relations économiques (PACER), conclu avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande.²⁴ Des pays comme l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie reçoivent davantage de demandes des pays d'Europe orientale et du Caucase qui ont besoin d'un soutien pour consolider l'économie de marché, améliorer le climat d'investissement et promouvoir le respect des normes internationales et des règles de l'UE.

Le Chili fournit une assistance technique liée au commerce à ses voisins d'Amérique du Sud et aux pays d'Amérique centrale. Le Portugal soutient principalement les activités de renforcement des capacités commerciales principalement dans les pays africains lusophones.

La Commission européenne et les donateurs membres de l'UE font état d'une augmentation de la demande des pays ACP, due en partie à l'activité des groupes de travail préparatoires régionaux créés au sein de chaque groupement régional APE pour fournir des renseignements sur les besoins de développement des pays participants. Ce constat cadre avec la stratégie d'aide pour le commerce de l'UE (et avec les tendances des flux d'aide pour le commerce présentées au chapitre 3). Il permet de penser que la part du financement – sur la base des 2 milliards d'euros que les pays de l'UE se sont engagés collectivement à affecter à l'assistance liée au commerce – destiné à répondre aux besoins des pays ACP devrait représenter « environ 50 pour cent de l'augmentation » des ressources globales allouées à l'assistance liée au commerce, et que l'aide pour le commerce, plus largement, devrait elle aussi augmenter en proportion de l'augmentation globale de l'APD.

D'autres facteurs circonstanciels liés aux politiques expliquent l'augmentation de la demande d'aide pour le commerce. La Finlande, par exemple, fait état d'une augmentation de la demande des pays bénéficiant en priorité de son assistance bilatérale. Le Japon, suite à la Conférence TICAD-IV et au plan d'action de Yokohama qui en découle, enregistre une progression de la demande d'aide pour le commerce de la part des pays d'Afrique subsaharienne, en particulier pour l'infrastructure liée au commerce et la facilitation des échanges.

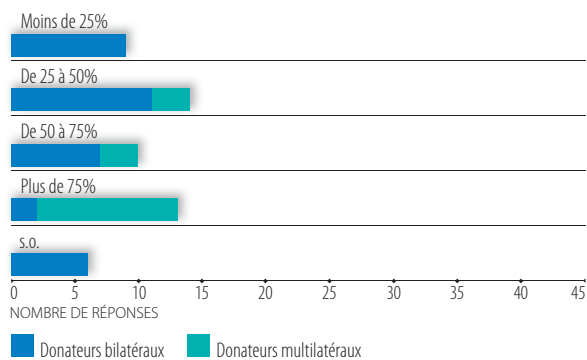
Presque tous les donateurs régionaux et multilatéraux font état d'une augmentation de la demande d'aide pour le commerce, qui est jugée significative par trois d'entre eux (CEA, FAO, CCI). Pour la CEA, cette augmentation est due avant tout à ce que ses États membres africains et les commissions économiques régionales ont de plus en plus besoin d'aide pour les négociations à l'OMC et pour la négociation d'APE. Le nouveau cadre opérationnel de la BAfD, mis en place lors de la 11^{ème} reconstitution des ressources du FAD (FAD-11), affecte 60 pour cent de ses fonds au développement de l'infrastructure (routes, barrages et ponts) dans les pays à faible revenu au cours des trois prochaines années. Pour la BID, c'est l'intensification du processus d'intégration commerciale régionale qui est la principale cause de l'augmentation de la demande d'assistance technique et de renforcement des capacités liés au commerce. L'ONUDI constate elle aussi une augmentation de la demande d'aide pour le commerce émanant des pays ACP, en particulier

dans le contexte de la négociation d'APE. La CNUCED répond de plus en plus aux demandes d'assistance des pays qui se préparent à accéder à l'OMC. Le CCI, enfin, attribue l'augmentation de la demande au fait que les pays partenaires comprennent mieux qu'ils ont besoin de capacités commerciales de plus en plus complexes.

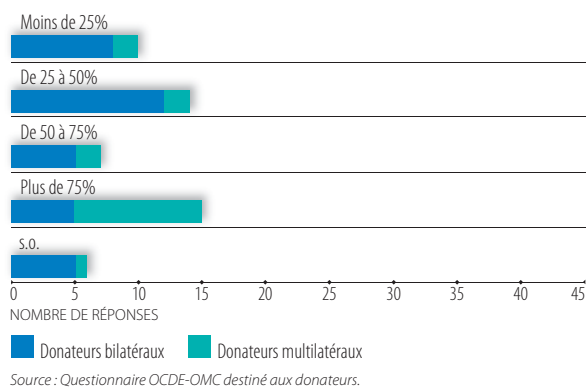
... et le commerce occupe une place plus importante dans le dialogue avec les pays partenaires.

Pour plus des deux tiers des donateurs (36 sur 52), les questions liées au commerce occupent une place importante dans leur dialogue avec les pays partenaires (graphique 4.3). Néanmoins, le nombre de pays partenaires avec lesquels les problèmes commerciaux sont examinés en priorité est plus élevé pour les donateurs multilatéraux que pour les donateurs bilatéraux. De même, comme le montre la graphique 4.4, la part des stratégies d'aide-pays contenant un volet consacré au commerce ou à l'aide pour le commerce est plus élevée pour les donateurs multilatéraux (12 sur 17 estiment qu'elle est supérieure à 50 pour cent) que pour les donateurs bilatéraux (10 sur 35).

Graphique 4.3 Le commerce occupe une place plus importante dans le dialogue avec les pays partenaires



Graphique 4.4 Davantage de stratégies d'aide-pays comportent un volet commercial



Il est important toutefois de situer ces résultats dans leur contexte. Premièrement, bon nombre de donateurs multilatéraux interrogés sont des institutions spécialisées dont l'activité essentielle est (ou est étroitement liée à) l'aide pour le commerce. Il est naturel pour ces donateurs que les questions d'aide pour le commerce soient au cœur de leur dialogue avec bon nombre des pays partenaires qu'ils soutiennent. Deuxièmement, il n'est pas surprenant de voir que les questions d'ordre commercial occupent une place moins importante, voire secondaire, dans le dialogue des donateurs avec les pays partenaires qui sortent d'un conflit ou qui sont des États fragiles. De même, certains donateurs choisissent de ne pas fournir d'aide pour le commerce parce qu'ils n'ont pas d'avantage comparatif dans ce domaine – conformément aux principes de division du travail. Il est donc logique qu'ils n'abordent pas les questions commerciales dans leur dialogue avec les pays partenaires.²⁵

En définitive, lorsque les besoins en matière d'aide pour le commerce ne graphiquent pas parmi les priorités dans les plans de développement nationaux des pays partenaires, certains donateurs dans l'optique de l'appropriation – n'incluent pas l'aide pour le commerce dans leurs stratégies et programmes d'aide à ces pays. C'est un point sur lequel certains donateurs (États-Unis et Nouvelle-Zélande, par exemple) ont beaucoup insisté. En d'autres termes, le fait que les pays partenaires donnent préférentiellement la priorité au commerce permet aux donateurs d'intégrer l'aide pour le commerce dans leurs programmes d'aide. Dans le cadre de la MCC, par exemple, les priorités et les programmes d'assistance sont définis et élaborés par les pays partenaires eux-mêmes. Des activités d'aide pour le commerce ne sont donc incluses dans les programmes du MCA que si les pays partenaires en ont fait une priorité.

Le chapitre 2 montre que le commerce est de plus en plus intégré dans les stratégies de développement des pays partenaires, dont certains définissent clairement les actions prioritaires ainsi que des plans d'exécution. Il est probable que le commerce prendra encore plus d'importance dans l'avenir dans le dialogue entre les donateurs et les pays partenaires sur l'aide au développement.

Les donateurs intègrent aussi le commerce ...

Comme il a été dit plus haut, la plupart des donateurs ont adopté une stratégie spécifique d'aide pour le commerce ou ont inséré un volet « commerce » dans leur politique ou stratégie de développement.²⁶ Nombre d'entre eux utilisent des mécanismes formels ou informels pour faire en sorte que les questions commerciales soient incorporées dans les programmes d'aide en veillant au dialogue et à la coordination entre les responsables de l'aide, les spécialistes du commerce et les experts nationaux ou régionaux. L'Agence d'aide de la Suède (SIDA), par exemple, a établi un document d'orientation spécifique, le *Plan de coopération pour le développement lié au commerce*, qui définit le cadre de l'intégration de l'aide pour le commerce dans les autres secteurs. Certains pays ont créé des groupes de travail interagences au sein de leur gouvernement afin de tirer le meilleur parti des synergies possibles et d'assurer la cohérence de leurs activités d'assistance liée au commerce. Des efforts d'intégration ont lieu aussi au niveau de l'exécutif. Aux États-Unis, par exemple, le Directeur de l'aide extérieure au Département d'État, qui est aussi le chef de l'USAID, collabore étroitement avec le Représentant des États-Unis pour les questions commerciales internationales (USTR) et les principaux représentants des autres agences spécialisées dans le commerce et le développement pour faire en sorte que l'aide pour le commerce soit intégrée et prise en compte dans le projet de budget annuel de l'aide extérieure que le Président soumet au Congrès.

Dans le cadre de leurs efforts d'intégration du commerce, d'autres donateurs ont pris – ou sont en train de prendre – des mesures pour renforcer leurs compétences internes dans le domaine du commerce. En Allemagne, par exemple, un conseiller au sein du Ministère de la coopération (BMZ) est chargé de veiller à l'intégration du commerce et d'épauler les organismes d'exécution allemands. De même, l'Agence d'aide de la Nouvelle-Zélande dispose, depuis 2006, d'un conseiller économique attitré qui s'occupe des questions de commerce et de développement et qui aide l'agence à mieux comprendre l'aide pour le commerce. La Belgique a créé, au sein de son organisme de coopération technique (BTC), un centre du commerce pour le développement, dont la mission est de veiller à l'intégration du commerce dans les programmes bilatéraux. La réforme institutionnelle aide aussi à renforcer l'importance de l'aide pour le commerce et à accroître la cohérence. En 2007, le Royaume-Uni a fusionné le département du commerce extérieur et le département du développement pour créer une Unité de politique commerciale ayant à sa tête un ministre qui est chargé des questions de commerce et de développement et qui assure une supervision politique.

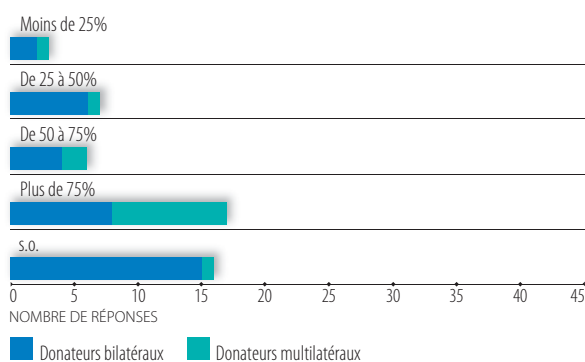
Plusieurs pays ont aussi pris des initiatives afin de faire mieux connaître l'aide pour le commerce dans leurs ambassades et leurs bureaux à l'étranger et pour l'intégrer dans leur dialogue avec les pays partenaires. Le Japon, par exemple, a demandé à ses ambassades dans les pays participant au CIR de renforcer les synergies entre son Initiative de développement pour le commerce et le programme du CIR sur le terrain. En 2008, la Finlande a organisé en Zambie un atelier de formation pratique sur l'aide pour le commerce à l'intention de ses spécialistes du développement travaillant en Afrique, auquel ont également participé des experts d'autres pays nordiques ou membres de l'UE et leurs homologues zambiens.

Les institutions multilatérales prennent aussi des mesures pour intégrer le commerce dans leurs activités globales. Par exemple, la BID a créé un Secteur intégration et commerce, ce qui lui a permis d'améliorer la coordination interne entre « le commerce » et les autres secteurs et d'élaborer des programmes complets d'aide pour le commerce pour la région. Le Programme de l'ONUDI pour le renforcement des capacités commerciales et l'Unité du commerce et du développement humain du PNUD ont été créés pour rationaliser et renforcer les compétences internes et soutenir les programmes nationaux et régionaux. Dans le cadre de la coopération entre les organismes des Nations Unies, la CNUCED veille à ce que les plans nationaux prévoient, parmi leurs priorités, des mesures et une assistance liées au commerce. Au niveau du système des Nations Unies, le Groupe interagences pour le commerce et la capacité productive a organisé, au collège de l'ONU à Turin, un atelier de formation sur la programmation du commerce destiné aux hauts fonctionnaires de terrain en poste en Asie centrale et dans le Caucase. Un autre atelier de ce genre est prévu en 2009. Quant aux institutions spécialisées comme l'ACICI, la FAO, le CCI et l'OMD, elles considèrent que l'aide pour le commerce fait partie intégrante de leurs activités de base et elles l'intègrent pleinement dans leurs programmes.

... ils s'alignent sur les systèmes des pays partenaires ...

Près de la moitié des donateurs (24 sur 52) indiquent que leurs activités sont fondées sur la demande et alignées sur les plans de développement et les systèmes nationaux dans plus de la moitié des pays partenaires (graphique 4.5). Le CIR est souvent considéré par les donateurs bilatéraux et multilatéraux comme un mécanisme important qui leur permet d'aligner leurs contributions sur les systèmes des pays partenaires. Les organismes des Nations Unies s'efforcent eux aussi d'harmoniser leurs approches du renforcement des capacités commerciales dans le but de les aligner sur les systèmes des pays partenaires. Cependant, de nombreux donateurs (37 pour cent), en particulier des donateurs bilatéraux, ont répondu « Pas sûr/Sans objet », sans autre explication, peut-être parce qu'ils ne disposent pas de données suffisamment détaillées sur l'alignement au niveau national.

Graphique 4.5 Un plus grand nombre de donateurs s'alignent sur les systèmes des pays partenaires

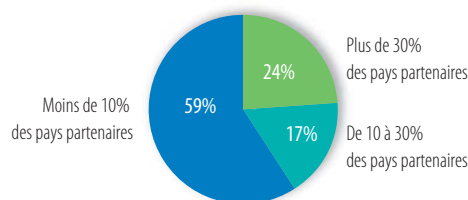


Source : Questionnaire OCDE OMC destiné aux donateurs.

... font des progrès en matière d'initiatives conjointes et ...

Pour ce qui est de l'harmonisation entre les donateurs, les réponses montrent que la plupart des donateurs ne sont pas encore nombreux à contribuer ou à participer à des initiatives conjointes – évaluation des besoins, formulation de stratégies d'aide pour le commerce, programmes d'aide pour le commerce, mise en commun des fonds, suivi et évaluation, coopération déléguée. En moyenne, la plupart des donateurs (59 pour cent) n'ont entrepris des initiatives conjointes dans des domaines liés au commerce que dans un dixième des pays partenaires (graphique 4.6). La Nouvelle-Zélande, par exemple, note que dans les pays insulaires du Pacifique, dont l'économie est de petite taille, les donateurs décident souvent d'apporter un soutien dans des secteurs différents afin d'éviter tout chevauchement. Toutefois, cette forme tacite d'harmonisation n'a pas encore débouché sur une programmation conjointe ou sur la mise en commun des

Graphique 4.6 Les donateurs prennent quelques initiatives conjointes



Source : Questionnaire OCDE OMC destiné aux donateurs.

ressources. Il est donc encore possible d'améliorer l'harmonisation entre les donateurs (en faisant en sorte que l'aide pour le commerce soit plus concertée et moins dispersée), conformément aux engagements énoncés dans la Déclaration de Paris et dans le Programme d'action d'Accra.

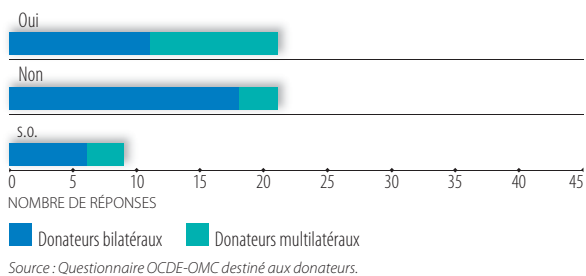
Les donateurs prennent plus d'initiatives conjointes au niveau multilatéral. Par exemple, les organismes des Nations Unies qui s'occupent de l'assistance liée au commerce ont créé conjointement le Groupe interagences du CEB pour le commerce et la capacité productive²⁷, qui est chargé d'améliorer la coopération et la cohérence dans l'ensemble du Système des Nations Unies (processus intitulé « Unis dans l'action »²⁸). Cela se fait, entre autres, par la programmation conjointe au niveau des pays. Le Cap-Vert, l'Albanie et le Mozambique sont parmi les premiers bénéficiaires de ce soutien coordonné de l'ONU. Dans le contexte du processus du CIR, les donateurs bilatéraux et les six organisations multilatérales – Banque mondiale, CCI, CNUCED, FMI, OMC et PNUD – collaborent avec les pays partenaires pour répondre collectivement aux besoins des PMA en matière de développement du commerce. Le mécanisme du CIR peut servir à coordonner l'action de ces organismes sur le terrain dans ces pays.

La Commission européenne indique que plus de 30 délégations de la CE dans les pays ont contribué récemment à des activités conjointes de suivi et d'évaluation des programmes d'aide pour le commerce. En 2006, elle a effectué, avec la France, la Belgique et le Royaume-Uni, une évaluation conjointe de la coordination entre les donateurs dans le domaine du renforcement des capacités commerciales dans les pays partenaires.²⁹ Enfin, la CE étudie, avec les organisations régionales, comment mieux harmoniser les efforts des donateurs au niveau régional et comment utiliser plus efficacement leurs instruments de financement respectifs (les fonds régionaux, par exemple).

... renforcent leur soutien à la coopération Sud-Sud.

Plus de 40 pour cent des donateurs (21 sur 51) ont une approche spécifique de la coopération Sud-Sud ou triangulaire en matière d'aide pour le commerce (graphique 4.7). Dans le cadre de ses programmes de formation de « Pays tiers », le Japon collabore avec les pays émergents d'Asie qui ont eux-mêmes bénéficié de son aide dans le passé. Il appuie en particulier les efforts de coopération trilatérale Asie-Afrique visant à assurer le partage des bonnes pratiques entre l'Asie et l'Afrique. Par exemple, la Malaisie coopère avec la Zambie pour améliorer le climat d'investissement dans le pays et promouvoir le commerce et l'investissement privé par le biais du Forum des entreprises Afrique-Asie.

Graphique 4.7 Certains donateurs n'ont pas d'approche spécifique de la coopération Sud-Sud



Dans le cadre de leur initiative en faveur de la compétitivité de l'Afrique dans le monde, les États-Unis réunissent les gouvernements des pays hôtes, les organisations régionales et le secteur privé pour promouvoir diverses activités, telles que la coopération Sud-Sud, visant à stimuler le développement du commerce et la compétitivité. La Commission européenne s'occupe aussi de plus en plus des questions relatives à la coopération Sud-Sud ou triangulaire et commence à dialoguer davantage avec les donateurs émergents. En 2008, elle a publié un communiqué intitulé *L'UE, l'Afrique et la Chine : vers un dialogue et une coopération trilatérale*, qui portait notamment sur l'infrastructure et le développement agricole.³⁰

Les stratégies de la Finlande et de l'Espagne mettent l'accent sur l'intensification des efforts de coopération Sud-Sud et triangulaire sur le terrain, en coordination avec d'autres donateurs, notamment les organisations régionales. Le commerce régional est une priorité de la stratégie d'aide pour le commerce de la Norvège et il est considéré comme un élément de la coopération Sud-Sud, que la Suède cherche à promouvoir par l'affectation de fonds spécifiques. L'Australie met l'accent sur la coopération triangulaire avec la BASD et la Chine pour aider

les pays de la sous-région du Grand Mékong à se conformer à l'accord de transport transfrontalier. La Lettonie a lancé, en coopération avec le Canada, plusieurs projets de coopération triangulaire en Moldavie et en Ukraine, qui portent notamment sur la politique commerciale, la gestion administrative et le respect des normes internationales et européennes.

La plupart des organisations régionales et multilatérales soutiennent la coopération Sud-Sud dans le cadre de leur engagement en faveur du renforcement des échanges et de l'intégration entre les pays en développement. L'Unité spéciale du PNUD pour la coopération Sud-Sud aide les gouvernements – en collaboration avec d'autres organismes des Nations Unies et des donateurs bilatéraux – à entreprendre des programmes de coopération Sud-Sud ou triangulaire. La stratégie du PNUD souligne aussi l'importance des partenariats Sud-Sud pour relever les défis transfrontaliers et transrégionaux.³¹ La FAO et l'ONUDI ont des programmes qui visent à promouvoir les échanges de savoir-faire technique et la formation de réseaux entre pays en développement et qui prévoient notamment l'envoi d'experts du Sud dans d'autres pays du Sud. Le CCI s'efforce d'encourager les partenariats d'entreprises et de faciliter la constitution de réseaux entre les entreprises du Sud pour promouvoir et développer le commerce Sud-Sud. La CNUCED soutient la relance et l'utilisation accrue du Système global de préférences commerciales (SGPC) entre les pays en développement ainsi que d'autres initiatives visant à stimuler le commerce Sud-Sud.

Au niveau régional, les commissions régionales de l'ONU – CEA, CESAP et CESAO – encouragent la coopération Sud-Sud pour approfondir l'intégration régionale. La BID s'efforce de mettre en place, avec les États membres qui participent à la coopération Sud-Sud, un cadre institutionnel pour renforcer et suivre cette coopération en Amérique latine et dans les Caraïbes. Partenaire stratégique du NEPAD, la BafD a établi des partenariats solides avec la CEA et la Commission de l'Union africaine pour apporter un large soutien politique et technique aux communautés économiques régionales (CER) sur les approches possibles pour assurer et renforcer la coopération et l'intégration régionales. Le chapitre 5 présente une analyse plus approfondie de la coopération Sud-Sud dans le contexte du soutien des efforts d'intégration régionale.

SUIVI, ÉVALUATION ET RESPONSABILITÉ MUTUELLE

Le suivi et l'évaluation font partie intégrante de l'Initiative Aide pour le commerce. Pour transformer les « relations » d'aide entre donateurs et pays partenaires en « partenariats » d'aide, il faut suivre et évaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre des engagements réciproques. L'enquête révèle que les donateurs suivent et évaluent systématiquement, du point de vue quantitatif et qualitatif, les projets et programmes liés au commerce conformément à des directives génériques. Nombre d'entre eux prennent des mesures pour faire en sorte que leurs cadres d'évaluation respectifs soient davantage axés sur les résultats. L'Équipe spéciale de l'OMC chargée de l'Aide pour le commerce ayant souligné la « nécessité [d'obtenir des] résultats concrets et visibles sur le terrain », la plupart des donateurs suivent l'impact potentiel de leurs activités sur les performances commerciales. Et la plupart procèdent au suivi et à l'évaluation dans un cadre participatif, notamment, si possible, dans le cadre d'initiatives conjointes avec les gouvernements des pays partenaires.

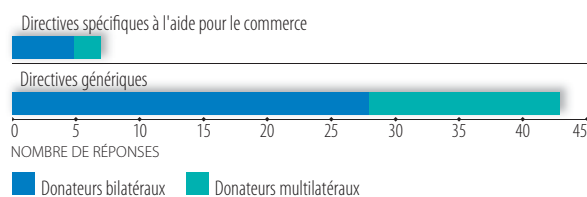
Cette section décrit les diverses initiatives prises par les donateurs dans le domaine du suivi et de l'évaluation – au niveau institutionnel et sur le terrain – afin d'améliorer la qualité de leurs programmes et projets d'aide pour le commerce.

Les donateurs utilisent principalement des directives génériques concernant l'évaluation et ...

Environ 86 pour cent des donateurs (43 sur 50) suivent et évaluent leurs programmes d'aide pour le commerce en suivant des directives d'évaluation génériques ou des directives spécifiques pour les sujets et les secteurs relevant de l'aide pour le commerce (graphique 4.8). Les États-Unis, par exemple, indiquent que la MCC suit et évalue l'aide pour le commerce de la même manière que les autres programmes de développement qu'elle finance, c'est-à-dire par rapport à des produits ou des résultats cibles fondés sur une analyse coûts-avantages rigoureuse. L'USAID applique une méthode d'évaluation groupée pour disposer d'un cadre simple et efficace qui lui permet de suivre les progrès accomplis dans tous les domaines d'activité constituant ensemble l'aide pour le commerce. La stratégie de l'UE prévoit un cadre de suivi pour évaluer annuellement les progrès de la mise en œuvre.

Le Royaume-Uni est en train d'élaborer une méthode de suivi et d'évaluation dans le cadre de sa stratégie d'aide pour le commerce, tandis que le Danemark participe aux évaluations conjointes des organisations – CCI et ACICI – qui exécutent ses

Graphique 4.8 Les donateurs utilisent des directives génériques



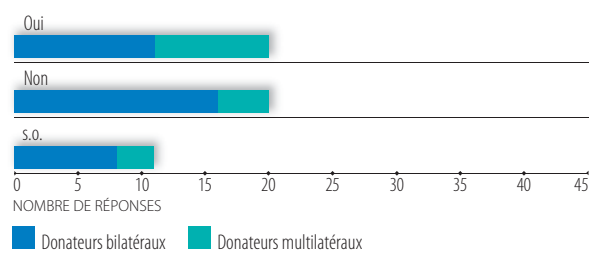
Source : Questionnaire OCDE OMC destiné aux donateurs.

programmes d'aide pour le commerce ainsi qu'aux travaux du CIR visant à améliorer son cadre d'évaluation et de suivi (lequel devrait être finalisé et opérationnel en 2009). L'Irlande procède régulièrement à des évaluations sur dossier des organisations multilatérales qui mettent en œuvre sa contribution à l'aide multilatérale pour le commerce, et effectue chaque année une visite programmée dans ces organisations.

... l'impact potentiel sur le commerce est évalué régulièrement.

Plus de 40 pour cent des donateurs bilatéraux et multilatéraux (21 sur 51) suivent régulièrement l'impact potentiel de leurs programmes ou projets d'aide sur le commerce, tandis que 37 pour cent (19 sur 51) ne le font pas (graphique 4.9). Les donateurs qui suivent et évaluent leurs projets et programmes le font à différents stades du cycle du projet (*ex ante*, à *mi-parcours*, à *l'achèvement du projet* ou *ex post*), mais le choix du moment varie selon les donateurs.

Graphique 4.9 Les donateurs suivent régulièrement l'impact potentiel sur le commerce



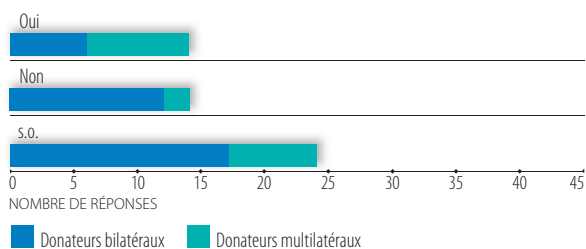
Source : Questionnaire OCDE OMC destiné aux donateurs.

Toutes les activités de la Banque mondiale, y compris les fonds fiduciaires, sont soumises à des procédures de suivi et d'évaluation rigoureuses. Les résultats des projets sont évalués à différents niveaux, notamment par les services chargés de l'exécution, par le Groupe d'assurance de la qualité et par le Groupe d'évaluation indépendant. Le FMI, qui ne finance pas de projets spécifiques d'aide pour le commerce, examine l'impact que ses propres programmes peuvent avoir sur le commerce, car c'est un indicateur important pour déterminer dans quelle mesure ils répondent à la situation de la balance des paiements des pays membres concernés. La BID a procédé

récemment à l'évaluation de ses deux principaux programmes liés au commerce, l'Initiative d'intégration de l'infrastructure régionale en Amérique du Sud (IIRSA) et le Plan Puebla Panama (PPP). La Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) suit régulièrement les contributions de ses projets à la consolidation des marchés et des institutions de marché et au renforcement du secteur privé, bien qu'elle n'analyse pas expressément leur impact sur le commerce. Le Groupe d'évaluation des Nations Unies est en train d'évaluer l'impact de la programmation conjointe dans huit pays pilotes dans le cadre du Groupe interagences pour le commerce et la capacité productive. Enfin, la BAfD prévoit de suivre l'impact de ses activités sur le commerce en 2009.

La plupart des donateurs suivent et évaluent les résultats par rapport aux objectifs initiaux des programmes, mais il peut-être difficile d'identifier et de mesurer les résultats relatifs au commerce. La Nouvelle-Zélande fait valoir qu'il peut-être difficile de mesurer (et d'attribuer) l'impact potentiel d'une activité sur le commerce si les résultats relatifs au commerce ne sont pas identifiés et incorporés dans les objectifs initiaux du programme. De son côté, la Commission européenne, dont les efforts d'évaluation sont axés sur les produits et les résultats, soutient qu'il est impossible de suivre et évaluer l'impact des programmes d'aide sur le commerce, vu la multiplicité des facteurs extérieurs qui influent sur les échanges (c'est le problème classique de l'attribution). En outre, quand on fixe les objectifs et les calendriers des interventions d'aide pour le commerce, il est important de considérer qu'il faut du temps pour remédier aux nombreuses difficultés auxquelles se heurtent les pays en développement pour profiter des possibilités offertes par le commerce. Quand elle élabore ou actualise sa stratégie d'aide-pays, l'Australie analyse la situation du pays en tenant compte du contexte général et des implications du programme d'aide proposé, notamment de son impact possible sur le commerce.

Graphique 4.10 Des études d'impact ont été effectuées



Par ailleurs, il a été demandé aux donateurs de dire s'ils envisagent d'évaluer l'impact de leurs programmes d'aide pour le commerce dans un proche avenir (graphique 4.10). Près des trois quarts d'entre eux (38 sur 52) n'ont pas pu répondre, mais certains donateurs de l'UE ont indiqué qu'ils prévoient d'évaluer l'impact de leurs programmes d'aide pour le commerce dans les mois qui viennent (par exemple l'Irlande en juin 2009, la Suède en décembre 2009, la Norvège en 2009, l'Allemagne en mars 2010 et le Royaume-Uni en 2010). La Banque mondiale, le CCI et la BAfD ont évalué l'impact de leurs programmes d'aide pour le commerce en 2006, 2007 et 2008, respectivement. Aux États-Unis, la MCC a pris plusieurs mesures pour renforcer sa stratégie d'évaluation de l'impact, notamment en établissant un budget distinct pour les études d'impact, sous le contrôle de l'économiste en chef et indépendamment de la gestion de l'exécution du programme, afin d'assurer la transparence et l'indépendance du processus d'évaluation.

Les cadres d'évaluation sont renforcés et ...

De nombreux donateurs indiquent qu'ils prennent, ou envisagent de prendre, des mesures pour améliorer la qualité et la rigueur de leur cadre d'évaluation de l'aide pour le commerce. L'Australie et le Japon, par exemple, réexaminent et actualisent régulièrement leurs moyens et méthodes d'évaluation des projets de coopération pour le développement, y compris dans le domaine de l'aide pour le commerce. La Suisse met au point, en collaboration avec l'ONUDI, un cadre logique type pour chaque catégorie d'activités (promotion des exportations, concurrence, protection des consommateurs) dans le cadre de ses efforts pour renforcer la gestion axée sur les résultats. Au cours des deux dernières années, la Nouvelle-Zélande a augmenté les ressources allouées au renforcement du suivi et de l'évaluation de tous ses programmes. Le CCI est aussi en train de renforcer le suivi et l'évaluation en étoffant l'effectif chargé de ces activités.

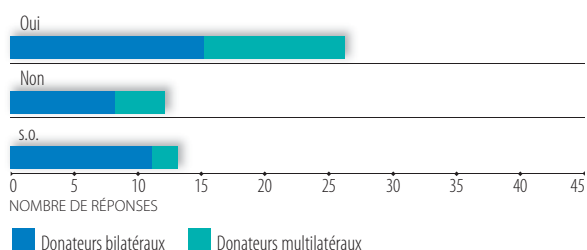
Dans le cadre de l'évaluation continue de son programme de renforcement des capacités commerciales (PRCC), la France a entrepris d'étudier les moyens d'améliorer la qualité des évaluations de ses différentes activités d'aide pour le commerce. La Finlande et la Suède prévoient de renforcer leurs systèmes d'évaluation et de suivi en élaborant des indicateurs spécifiques, couvrant aussi, dans le cas de la Finlande, des questions transversales comme les questions de genre. L'Allemagne examine comment concevoir un mécanisme, comprenant des chaînes

et des indicateurs d'impact, pour suivre la mise en œuvre des APE et envisage d'expérimenter ce mécanisme dans un pays ACP. L'Irlande et l'Espagne réexamineront leurs cadres de suivi et d'évaluation dans le contexte de leurs nouvelles stratégies. Enfin, pour assurer la mise en œuvre efficace de sa nouvelle stratégie d'aide pour le commerce, le Royaume-Uni suit les progrès annuellement et procédera à une évaluation à mi-parcours (2010) et dans la dernière année (2013).

... les parties prenantes des pays partenaires participent au processus et ...

Conformément à l'engagement de renforcer la responsabilité mutuelle, la moitié des donateurs (26 sur 51), y compris les principaux, associent les parties prenantes des pays partenaires au suivi et à l'évaluation de leur aide pour le commerce (graphique 4.11). La Suisse, par exemple, a adopté la méthode de l'examen par les pairs pour évaluer son programme de coopération au Pérou, ce qui a permis aux parties prenantes nationales d'évaluer elles-mêmes chaque composante du programme et de présenter un rapport sur les résultats lors d'un atelier conjoint d'examen par les pairs.

Graphique 4.11 Les donateurs font participer les parties prenantes des pays partenaires



Source : Questionnaire OCDE OMC destiné aux donateurs.

La Belgique, le Canada et la Finlande signalent que des indicateurs sont élaborés régulièrement pour les projets et les programmes, en coopération avec toutes les parties prenantes. La Suède a choisi de passer par le CIR pour assurer le suivi et l'évaluation de ses activités d'aide pour le commerce au niveau des pays. La Nouvelle-Zélande envisage de faire participer les parties prenantes des pays partenaires lorsqu'elle améliorera ses systèmes de mesure des résultats. La Banque mondiale a établi des procédures de suivi et d'évaluation conjointes avec les parties prenantes des pays partenaires aux niveaux macro-économique

(prêts) et microéconomique (projets). Les programmes-pays qui relèvent du Cadre d'assistance au développement des Nations Unies sont élaborés et approuvés conjointement par l'équipe de l'ONU dans le pays et le gouvernement du pays partenaire, dans le cadre de consultations auxquelles participent aussi la société civile et le secteur privé.

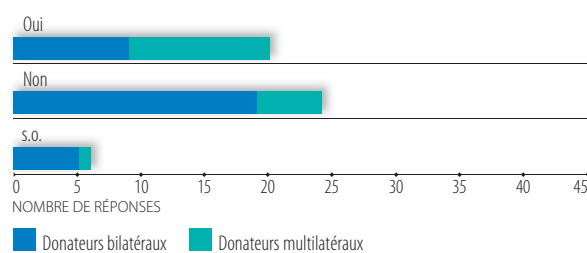
Dans leur réponse au questionnaire destiné aux donateurs, les États-Unis soulignent qu'il appartient au premier chef, aux gouvernements des pays partenaires, de définir les priorités en matière de commerce et de les inscrire dans leur stratégie de développement pour qu'une assistance puisse être fournie afin de répondre à leurs besoins en matière de capacités commerciales. Les pays qui ont accès aux fonds du MCA, par exemple, doivent non seulement élaborer et exécuter leurs propres programmes MCA, mais aussi présenter des rapports trimestriels et annuels sur les résultats obtenus et évaluer l'impact des programmes. C'est pourquoi des indicateurs concernant les produits et les résultats, ainsi que des scénarios de base et des cibles de suivi, sont élaborés conjointement par la MCC et les parties prenantes du pays partenaire, dans le cadre du processus de conception du programme.

Le CCI signale aussi qu'une forte appropriation par les pays partenaires est essentielle pour le succès de ses projets d'aide pour le commerce. Le fait de confier aux bénéficiaires, au stade de la conception, un rôle important dans la définition des critères de réussite peut faciliter grandement l'appropriation par tous les partenaires.

... des activités de suivi et d'évaluation conjointes sont entreprises.

Environ 40 pour cent des donateurs (20 sur 50) ont entrepris des évaluations conjointes de leurs programmes d'aide pour le commerce avec les pays partenaires (graphique 4.12). Bien que près de la moitié d'entre eux (24) n'aient pas encore effectué d'évaluation conjointe, la plupart signalent que le suivi de leurs activités d'aide est toujours effectué en collaboration et en consultation étroites avec les parties prenantes des pays partenaires.

Graphique 4.12 Des évaluations conjointes ont été effectuées avec les partenaires



Source : Questionnaire OCDE OMC destiné aux donateurs.

Le Japon a effectué avec le Viet Nam une évaluation conjointe d'un projet de développement de l'infrastructure exécuté en 2005-2006 dans la région du Delta du Fleuve rouge.³² Il a aussi aidé les gouvernements des pays partenaires à évaluer divers projets (évaluation de l'impact de la construction de routes et de ponts sur le développement économique et social à Sri Lanka; évaluation de la mise en place d'infrastructures, de bases de distribution et d'activités manufacturières dans l'est d'El Salvador). De même, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Secrétariat du Forum des îles du Pacifique ont effectué, au premier semestre de 2008, un examen conjoint du Programme de facilitation du commerce régional dans le Pacifique, dont les conclusions ont été examinées à la réunion annuelle des ministres du commerce de la région en juillet 2008. L'Allemagne, en collaboration avec plusieurs pays partenaires, étudie actuellement les forces et faiblesses de ses programmes d'aide pour le commerce. La Banque mondiale exige que tous les rapports d'achèvement des projets – premier niveau d'évaluation – soient établis conjointement avec le gouvernement du pays partenaire concerné. Le bureau d'évaluation de la BID évalue également les programmes nationaux en étroite collaboration avec les parties prenantes des pays partenaires.

CONCLUSIONS

Malgré la crise financière et économique mondiale, les donateurs ont réaffirmé leur volonté de maintenir les apports d'aide aux niveaux annoncés. Leurs réponses à la deuxième enquête de suivi de l'Aide pour le commerce montrent que l'initiative Aide pour le commerce a permis à ce jour de galvaniser le soutien politique et de mobiliser des ressources financières supplémentaires. Des progrès ont été faits aussi dans la fourniture de l'aide pour le commerce, notamment au niveau des mécanismes destinés à améliorer l'efficacité de l'aide. Toutefois, étant donné que la crise a déjà réduit les échanges – et freinera à terme la croissance – dans la plupart des pays en développement et que les bons résultats économiques enregistrés par ces pays avant la crise dépendaient beaucoup de facteurs extérieurs, il est capital d'entretenir l'élan en faveur de l'aide pour le commerce.

De fait, la crise actuelle rend encore plus nécessaire de donner la priorité à l'aide pour le commerce dans les prochaines années, comme l'ont souligné plusieurs donateurs dans leurs réponses. Les intérêts bien compris de chaque partie étayent cet argument. Comme le dit Jeffrey Sachs, « c'est le bon moment pour financer et construire des routes et des ports dans des régions comme l'Afrique subsaharienne, car les entreprises des pays qui fournissent la technologie tournent à moitié de leur capacité. On pourrait donc obtenir le triple avantage de la relance, du développement et de la viabilité ».³³ Comme l'a rappelé le rapport 2008 de la Commission sur la croissance et le développement, il est indispensable d'obtenir des taux de croissance élevés et soutenus pour atteindre les OMD. Dans ce contexte, l'aide pour le commerce a un rôle essentiel à jouer en aidant les pays pauvres à utiliser le commerce comme un important instrument de croissance autonome et de réduction de la pauvreté.

Pour maintenir cet élan, il faut plus que jamais donner clairement la priorité aux besoins liés au commerce dans le dialogue entre donateurs et pays partenaires. Les conclusions du chapitre 2, qui indiquent que c'est précisément le cas dans de nombreux pays partenaires, augurent bien de l'amélioration de l'efficacité de l'aide pour le commerce dans les années qui viennent. ■

NOTES

1. L'Argentine, le Brésil et la Chine ont répondu à un questionnaire spécialement conçu pour les pays engagés dans les efforts de coopération Sud-Sud, dont les résultats sont analysés au chapitre 5, qui traite de la dimension régionale. L'Inde a répondu elle aussi au questionnaire Sud-Sud, mais après la date limite. Le Chili, quant à lui, a répondu aux trois questionnaires en tant que donateur, pays partenaire et acteur de la coopération Sud-Sud; il est donc mentionné dans les chapitres correspondants. Toutes les réponses aux questionnaires figurent sur le CD-ROM.

2. Les donateurs bilatéraux sont : l'Allemagne, l'Argentine, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Brésil, le Canada, la Chine, le Chili, la Corée, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Japon, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, le Qatar, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni, Singapour, la Suède, la Suisse et le Taipei chinois.

Les organisations régionales et multilatérales sont : la BAfD, l'Agence de coopération et d'information pour le commerce international (ACICI), le Secrétariat de la coopération économique Asie-Pacifique (APEC), la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), la Commission économique pour l'Afrique (CEA), la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO), la Commission européenne, le secrétariat du CIR, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la BID, le FMI, le Centre du commerce international (CCI), la CNUCED, le PNUD, l'ONUDI, la Banque mondiale, l'Organisation mondiale des douanes (OMD) et l'OMC.

3. Voir le chapitre 2 du précédent rapport OCDE-OMC intitulé « Aid For Trade at a Glance 2007: 1st Global Review ».

4. Au total, 38 donateurs bilatéraux ont répondu à la seconde enquête, contre 29 en 2007. Outre les 22 membres du CAD, six autres pays de l'OCDE qui n'appartiennent pas au CAD et dix autres pays non membres de l'OCDE (dont le Brésil, le Chili, la Chine et l'Estonie) ont pris part à l'exercice de suivi. Les donateurs multilatéraux ont été eux aussi plus nombreux à y participer (19 organisations, contre 14 en 2007).

5. http://www.usaid.gov/our_work/economic_growth_and_trade/eg/eg_strategy/eg_strategy_v4_final.pdf.

6. Le Plan d'action de Yokohama, adopté lors de la TICAD-IV, dispose que des mesures seront prises pour « améliorer "l'Aide pour le commerce", afin d'augmenter globalement la compétitivité des pays africains en accélérant l'assistance, y compris "l'Initiative de développement pour le commerce" du Japon ». Dans ce but, le Japon s'est engagé à doubler, d'ici à 2012, l'APD (hors allègements de dettes) qu'il accorde à l'Afrique, en particulier l'aide sous la forme de dons.

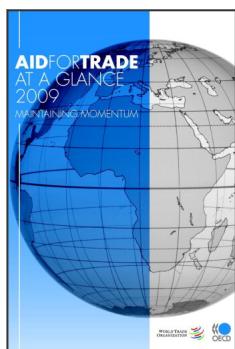
7. http://trade.ec.europa.eu/doclib/docs/2008/november/tradoc_141470.pdf.

8. La stratégie de l'UE s'appuie elle-même sur les principes énoncés dans le *Code de conduite de l'UE sur la complémentarité et la division du travail dans la politique de développement* (2007) et dans le *Consensus européen pour le développement* de 2005.

9. Bien que l'aide pour le commerce ne soit pas subordonnée à la conclusion d'un APE, la Stratégie d'Aide pour le commerce de l'UE énonce des actions visant à répondre aux besoins des pays ACP spécifiquement liés au commerce, l'UE ayant officiellement décidé (dans les conclusions du Conseil de l'Union européenne sur l'aide pour le commerce de 2006) de répondre aux besoins d'ajustement liés aux APE dans le cadre plus large de l'aide pour le commerce.

10. En outre, certains pays ont davantage recours, si possible, à la coopération déléguée et à des partenariats « fantômes ». Le Royaume-Uni, par exemple, a mis en place des arrangements de coopération déléguée dans 29 pays.
11. <http://formin.finland.fi/public/default.aspx?contentid=137494&nodeid=15457&contentlan=2&culture=en-US>.
12. http://www.dfid.gov.uk/pubs/files/Aid_for_trade.pdf.
13. Il s'agit notamment : i) d'améliorer l'accès aux marchés par des accords commerciaux et en aidant les pays partenaires à satisfaire aux prescriptions commerciales; et ii) d'améliorer l'environnement commercial au niveau national par des réformes structurelles et le développement de l'infrastructure liée au commerce.
14. L'assistance technique et le renforcement des capacités liées au commerce sont un pilier essentiel du partenariat mondial convenu dans le cadre du huitième Objectif du Millénaire pour le développement, qui est de « *poursuivre la mise en place d'un système commercial et financier multilatéral ouvert, réglementé, prévisible et non discriminatoire* ».
15. OCDE/CAD (2008), *Aid Targets Slipping Out of Reach*.
16. En 2008, l'APD totale fournie par les donateurs du CAD a augmenté de 10 pour cent en termes réels, s'établissant à 119,6 milliards de dollars EU, soit 0,30 pour cent du RNB combiné de ces pays.
17. L'Accord d'Accra, adopté lors de la CNUCED XII en 2008.
18. http://siteresources.worldbank.org/EXTASSWBSUPTRA1987/Resources/trade_evaluation.pdf.
19. Voir le rapport du Royaume-Uni sur les activités d'aide pour le commerce menées en 2006 et 2007 au niveau multilatéral, qui figure sur le CD-ROM joint au rapport.
20. Le CIR devrait être pleinement opérationnel au début de 2009. Il est conçu pour i) fournir des ressources financières accrues, additionnelles et prévisibles afin de mettre en œuvre les matrices d'action, ii) renforcer les capacités dont disposent les pays pour gérer, mettre en œuvre et suivre le processus du CI, et iii) améliorer la gouvernance du CI.
21. Ce fonds est financé par la Norvège, le Royaume-Uni et la Suède, dont la contribution totale est d'environ 30 millions de dollars EU sur la période 2007-2010.
22. La CE souligne que l'aide pour le commerce est une des priorités de la prochaine génération de programmes indicatifs pluriannuels nationaux et régionaux destinés à ces pays (qui seront adoptés en 2010 pour le cycle de programmation 2011-2013).
23. AIEA, CCI, CEA, CEE ONU, CEPALC, CESAP, CNUCED, DAES, FAO, Groupe de la Banque mondiale, OACI, OIT, OMC, OMI, OMPI, OMS, ONUDI, ONU HABITAT, PNUD, PNUE et UNRWA.
24. L'Australie et la Nouvelle-Zélande ont établi, conjointement avec la Banque mondiale et la BASD, un fonds fiduciaire multidonateurs, la Facilité pour les infrastructures régionales dans le Pacifique.
25. L'Allemagne, par exemple, a limité son engagement à trois secteurs par pays partenaire et s'est totalement désengagée des secteurs économiques dans certains pays d'Asie et d'Amérique latine. L'Autriche, en revanche, observe que les principes de complémentarité et de division du travail limitent la possibilité pour elle d'engager un dialogue sur l'aide pour le commerce avec les pays partenaires, ou réduisent le nombre de sujets pouvant être abordés.
26. La Norvège souligne que le processus d'élaboration de sa stratégie d'aide pour le commerce a permis, en soi, de sensibiliser davantage le gouvernement à cette question.

27. Le Groupe interagences du CEB pour le commerce et la capacité productive a été créé officiellement lors de la douzième Session de la CNUCED qui s'est tenue à Accra (Ghana) en avril 2008. Il comprend la FAO, le CCI, la CNUCED, le PNUD, l'ONUDI, l'OMC et les commissions régionales de l'ONU. De plus, plusieurs organismes clés des Nations Unies opérant dans le domaine de l'aide pour le commerce ont collaboré récemment (sous l'égide de la CNUCED et de l'Université des Nations Unies) pour rédiger un rapport sur l'intégration régionale, *Aid for Trade: Global and Regional Perspectives*.
28. <http://www.un.org/events/panel/resources/pdfs/HLP-SWC-FinalReport.pdf>.
29. Le rapport d'évaluation peut-être consulté à l'adresse suivante :
http://ec.europa.eu/europeaid/how/evaluation/evaluation_reports/2006/727_docs_en.htm.
30. http://ec.europa.eu/development/icenter/repository/COMM_PDF_COM_2008_0654_F_COMMUNICATION_en.pdf.
31. Le PNUD a récemment effectué une évaluation de sa contribution à la coopération Sud-Sud (2008).
32. Le rapport d'évaluation peut-être consulté à l'adresse suivante :
<http://www.mofa.go.jp/policy/oda/evaluation/index.html>.
33. *Financial Times*, 10 mars 2009.



Extrait de :
Aid for Trade at a Glance 2009
Maintaining Momentum

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264069022-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE/Organisation mondiale du commerce (2010), « Stratégies, politiques et pratiques des donateurs », dans *Aid for Trade at a Glance 2009 : Maintaining Momentum*, Organisation mondiale du commerce, Geneva/Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264069107-9-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.